

Possibilité de changer de M1

Par **Tate19**, le **08/09/2014** à **20:20**

Bonjour,

Je viens vers vous aujourd'hui car je suis en pleine hésitation concernant mon orientation. Je viens tout juste de commencer un M1 Droit Social et Ressources Humaines afin de devenir juriste d'entreprise.

Mais j'ai peur de me tromper dans mon orientation...

Aujourd'hui on a eu une réunion de pré-rentree et quelque chose m'a un peu (beaucoup) perturbé.

En effet, il a été dit que si on validait notre M1 en droit social, on ne peut pas changer d'orientation et par exemple reprendre un M1 en droit des affaires, il faut obligatoirement postuler en M2.

Je suis un peu perdue, est-ce que ces informations sont vraies, et comment faire en cas de réorientation ?

Merci d'avance :)

Par **bulle**, le **09/09/2014** à **07:27**

Bonjour,

C'est faux, vous pourrez refaire un M1 en droit des affaires mais ce serait dommage de perdre une année et peut être plus difficile d'entrer en M2 ensuite.

Cependant, il est vrai de dire qu'avec un M1 en social, vous ne pourrez que faire un M2 en social, d'où l'importance du choix du M1.

Par **Tate19**, le **09/09/2014** à **08:27**

Merci pour votre réponse.

Donc même si je valide le M1 en social, je peux toujours reprendre un M1 en droit des affaires, si je m'aperçois que je me suis trompée d'orientation ?

Par Yn, le 09/09/2014 à 09:43

Oui, c'est possible, mais très risqué : la charge de travail est importante en M1, les semestres passent (très) vite, bref mieux vaut choisir son M1 en fonction d'un projet et d'un M2.

Par bulle, le 09/09/2014 à 18:26

Oui vous pouvez faire cela mais je ne pense pas que vous devriez car ensuite quand vous postulerez en M2, ça sera assez difficile à justifier, à moins d'avoir des mentions... On va penser que vous ne savez pas ce que vous voulez ou que vous n'avez pas réussi à avoir de M2.

Par Tate19, le 09/09/2014 à 18:37

Mais avec un M1 droit social, on peut être prise dans un M2 un peu plus axé en droit des sociétés ? Car j'ai commencé mon M1 donc je ne peux plus me réorienter pour le moment, je suis obligé de continuer en droit social.

Mais à ce que je comprends il veut mieux postuler directement dans un M2. Mais si j'ai un M1 droit social, je ne serais jamais prise dans un M2 droit des sociétés.

Donc au final, on reste bloqué n'est ce pas ? J'ai l'impression qu'il n'y a pas de solution...

Par bulle, le 09/09/2014 à 19:56

[citation]Mais avec un M1 droit social, on peut être prise dans un M2 un peu plus axé en droit des sociétés ? [/citation] Non ce n'est pas possible car vous n'aurez pas les bases.

[citation]Car j'ai commencé mon M1 donc je ne peux plus me réorienter pour le moment, je suis obligé de continuer en droit social. [/citation] C'est à vérifier selon moi!